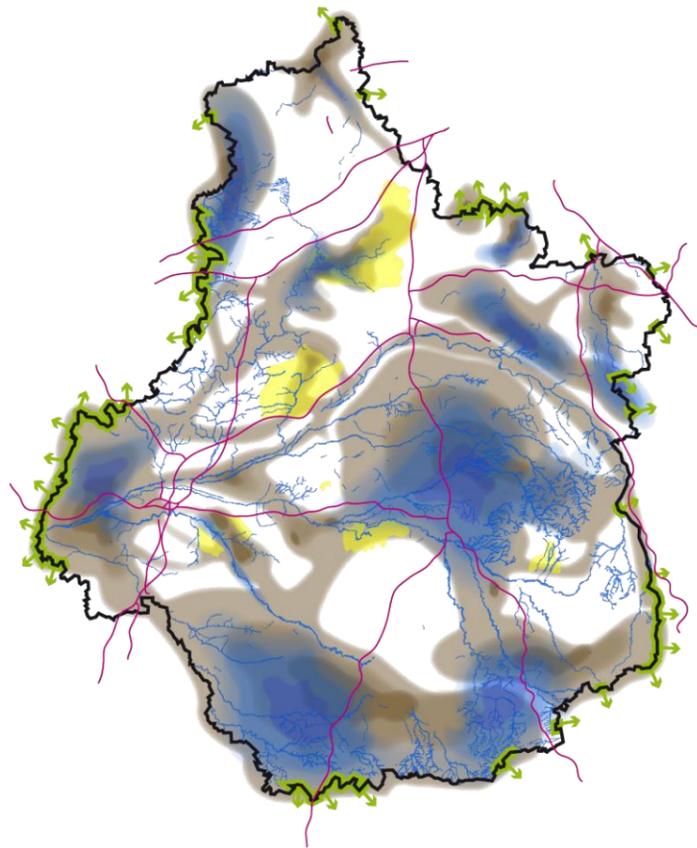




# Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de La Châtre



# Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de La Châtre



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne  
125-127 rue du Faubourg Bannier  
45000 ORLÉANS

## Chiffres-clefs (2013)

<b>Surface du bassin de vie</b>	121 326 ha
<b>Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité</b>	2 594 ha (sans double-compte)
<b>Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité</b>	2%
<b>Linéaire total de corridors écologiques</b>	159 km

*Nota.* : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

## Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d'eau

<b>Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »</b>	354 km
<b>Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »</b>	249 km
<b>Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches</b>	1 km

*Nota.* : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

## Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le bassin de vie de La Châtre présente un paysage écologique très largement dominé par les bocages du Boischaud sud et de la Marche (contreforts du Massif Central).

Le réseau écologique y apparaît préservé.

## Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

*Nota.* : les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

<b>Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration de la mosaïque de milieux humides des vallées riveraines (Indre, Vauvre notamment)</li> </ul>
<b>Sous-trame des milieux prairiaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des prairies pâturées et/ou fauchées au sein du bocage et dans les vallées riveraines</li> </ul>
<b>Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enjeux limités</li> </ul>
<b>Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des pelouses calcicoles au nord du territoire (marges du nord du Boischaud)</li> </ul>

## Autres enjeux présents

❖ *Autres sous-trames*

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau, notamment l'Indre ici, constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire.

Le bocage constitue sur ce territoire un enjeu supplémentaire. L'action résidera d'une part dans la caractérisation de ce bocage (type de haies, surface des parcelles...), son maintien, son entretien courant, son éventuelle restauration et son renouvellement dans les secteurs vieillissants. Une attention particulière sera également portée aux arbres isolés au sein des parcelles. La préservation du bocage est étroitement liée à la préservation des prairies.

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

❖ *Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres*

(aucune intersection recensée avec les infrastructures les plus fragmentantes - niveau 1)

## Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques ou plus globalement favorables à la biodiversité, sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de La Châtre-en-Berry ;
- Mesures Agri-Environnementales dédiées aux zones humides sur le Boischaud sud ;
- ...

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- ZSC FR2400536 VALLEE DE LA CREUSE ET AFFLUENTS (Parc Naturel Régional de la Brenne).

Au titre de la directive « Oiseaux » :

(néant)

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(s) :

- La Bouzanne ;
- La Creuse.

## Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 12/09/2013



## Présentation de l'atlas

Cet atlas comporte 5 cartes à l'échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d'habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n'étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d'interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L'échelle de précision des informations est le 1/100 000<sup>e</sup> ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000<sup>e</sup>.

## Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d'intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu'il s'agit de fuseaux de déplacement imprécis qu'il conviendra d'affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l'identification d'axes de corridors n'a pas été possible à l'échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d'urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traités par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l'élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

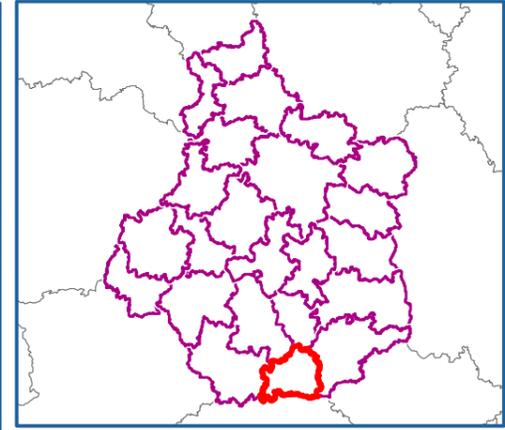
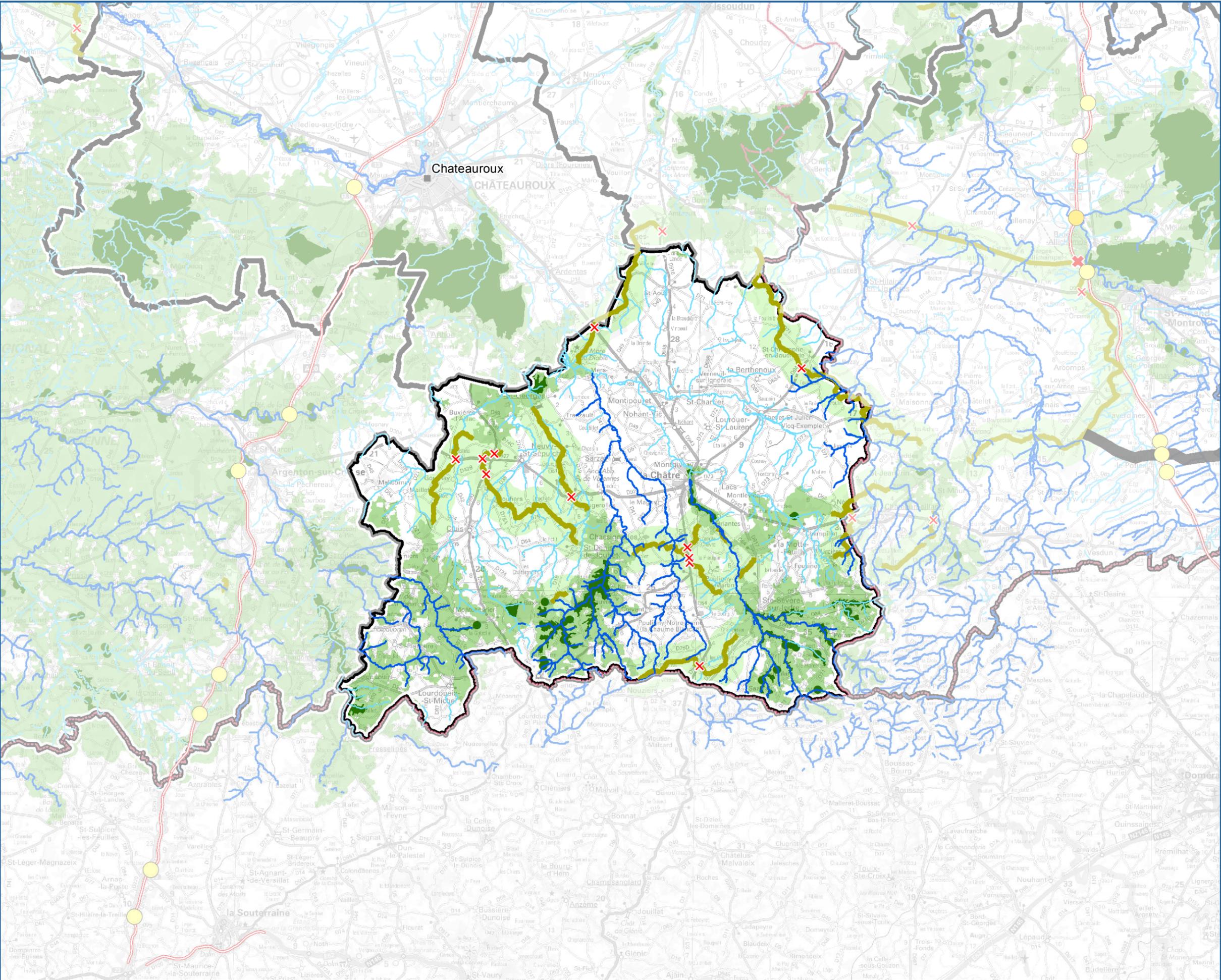
Concernant la sous-trame des cours d'eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d'eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d'un indice cumulant les données suivantes :

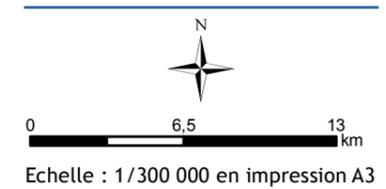
- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.



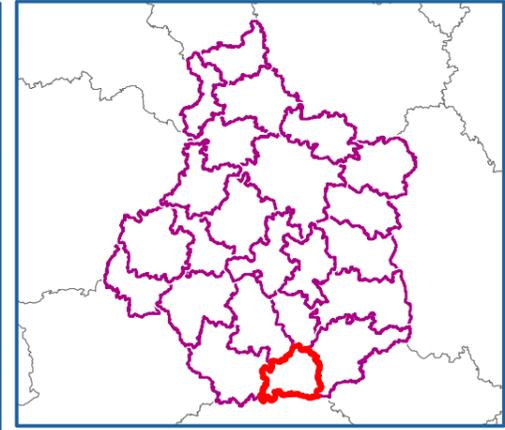
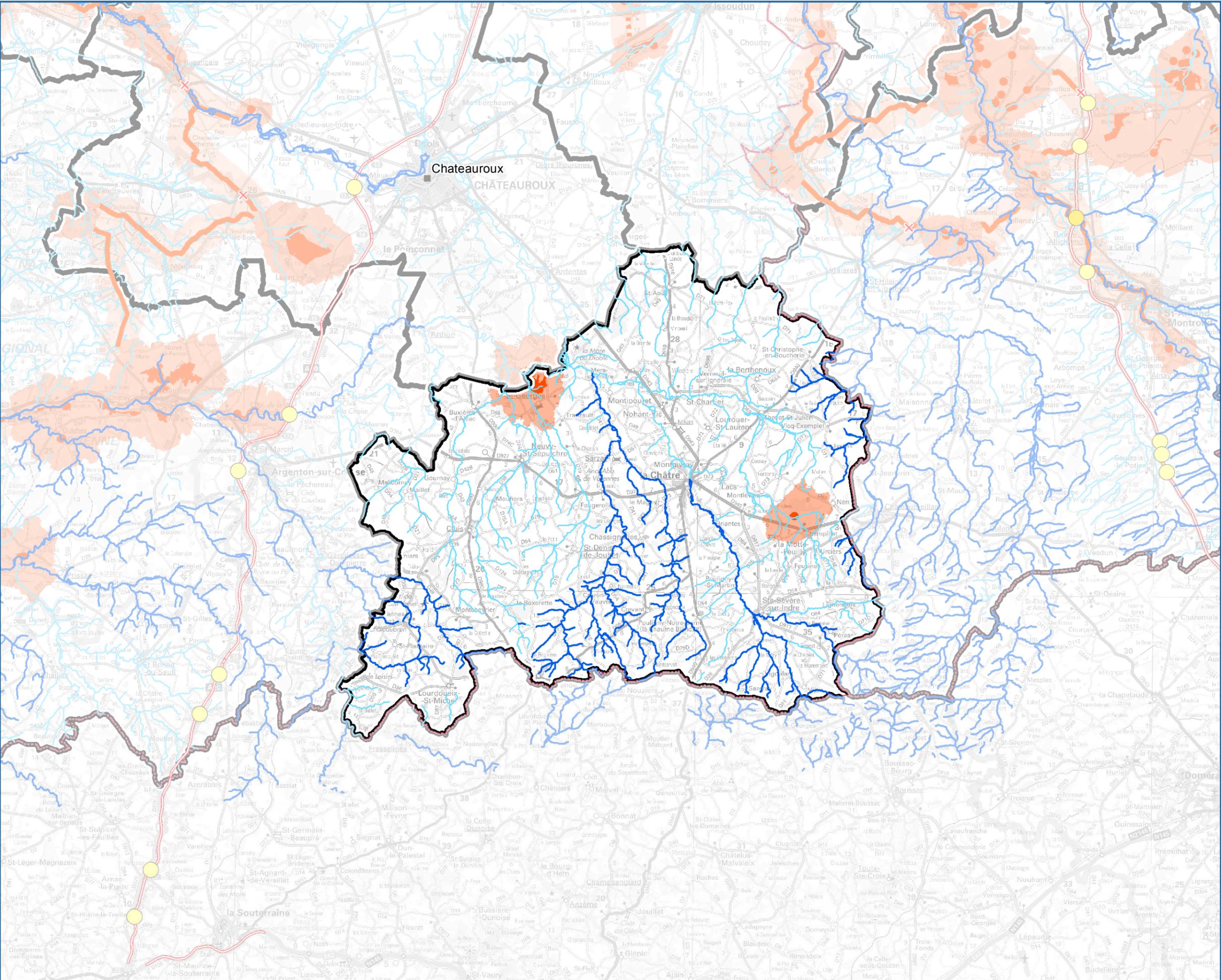


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
  - Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
  - Niveau 1
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
  - Difficilement franchissables
  - Moyennement franchissables
  - Éléments fragmentants majeurs

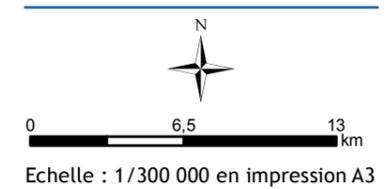


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



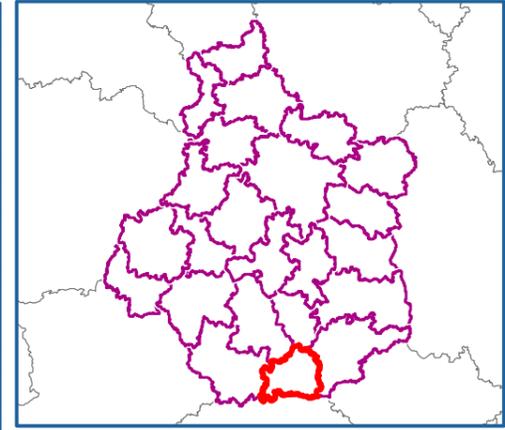
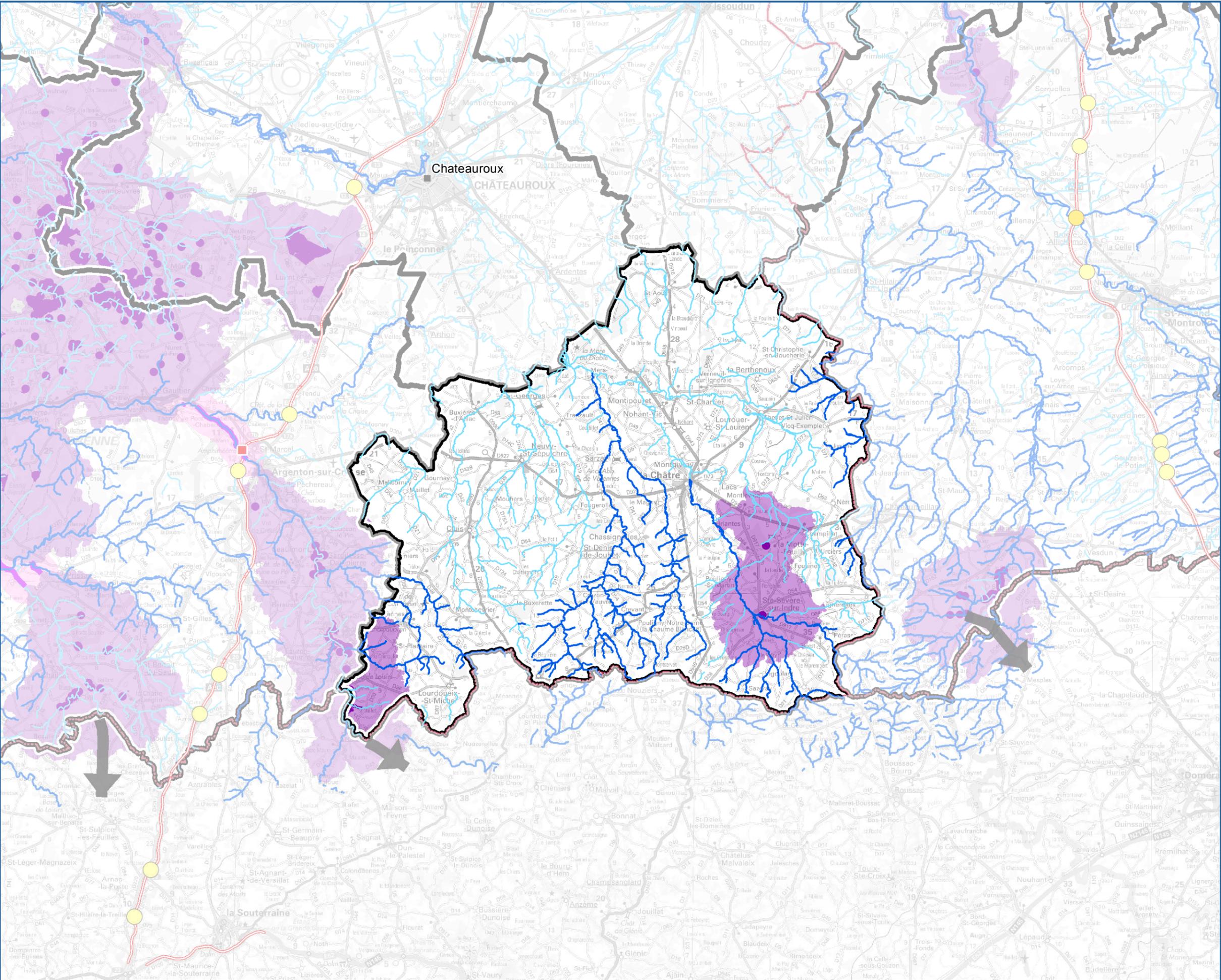


- Bassins de vie
  - Départements
  - Villes principales
  - Cours d'eau inscrits au SRCE
  - Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
- Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
  - Éléments fragmentants majeurs

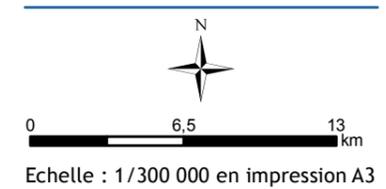


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



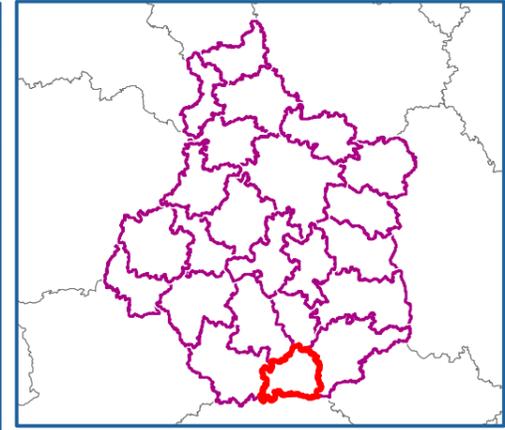
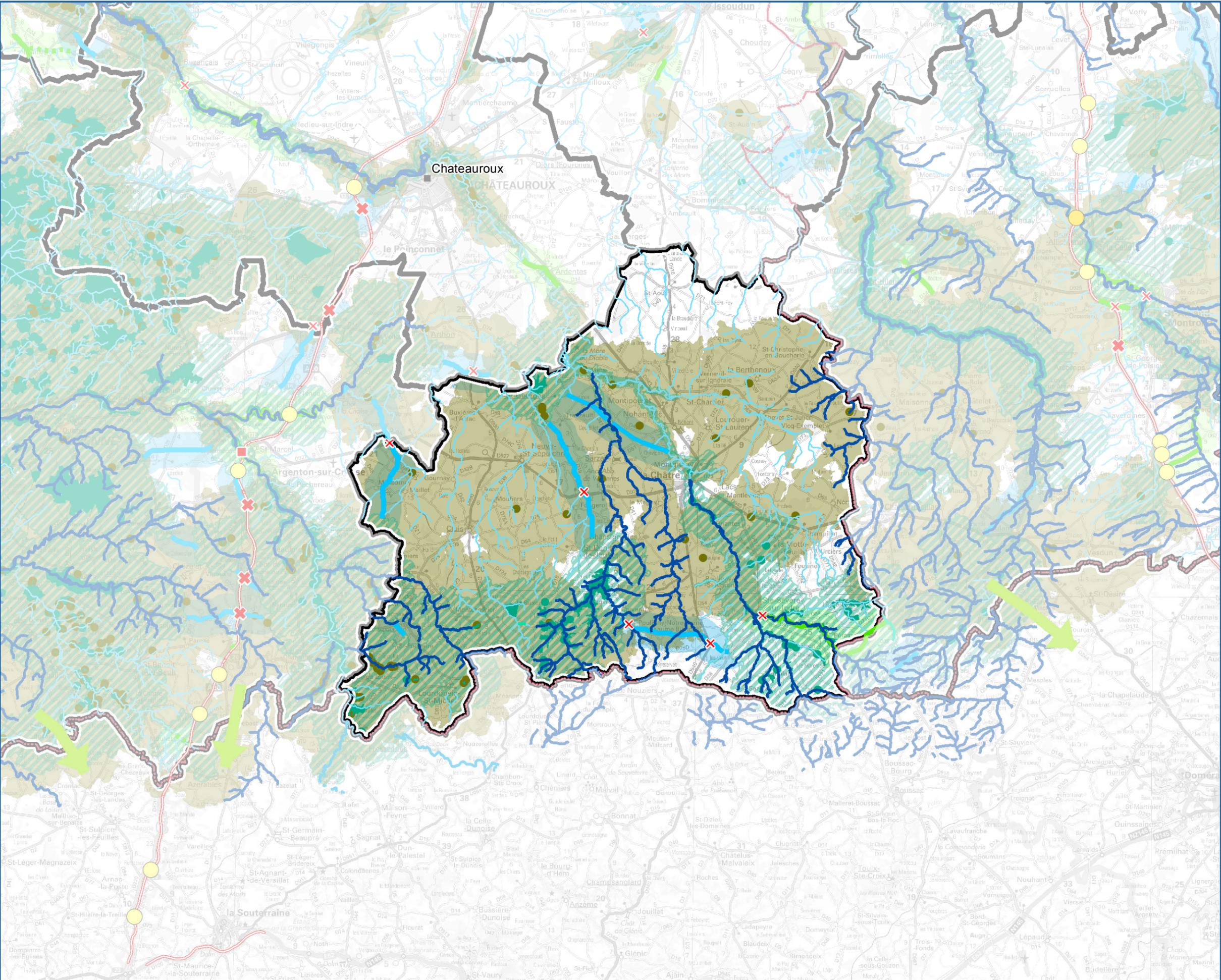


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Éléments fragmentants majeurs



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®





**Basins de vie** (black outline)    **Villes principales** (black square)

**Départements** (dashed red line)    **Autres cours d'eau** (light blue line)

**Sous-trame des cours d'eau**

- Cours d'eau classés Liste 1 (dark blue line)
- Cours d'eau classés Liste 2 (medium blue line)
- Tronçons complémentaires (green line)

**Sous-trame des milieux humides**

- Réservoirs de biodiversité (dark green)
- Zones de corridors diffus à préciser localement (diagonal hatching)
- Corridors écologiques potentiels à préserver (light blue)
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état (dotted blue)

**Sous-trame des milieux prairiaux**

- Réservoirs de biodiversité (dark olive)
- Zones de corridors diffus à préciser localement (light olive)
- Corridors écologiques potentiels à préserver (light green)
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état (dotted green)
- Corridors interrégionaux (green arrow)

**Éléments reconnectants**

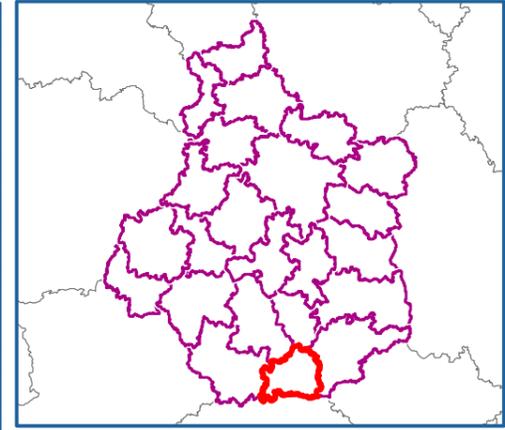
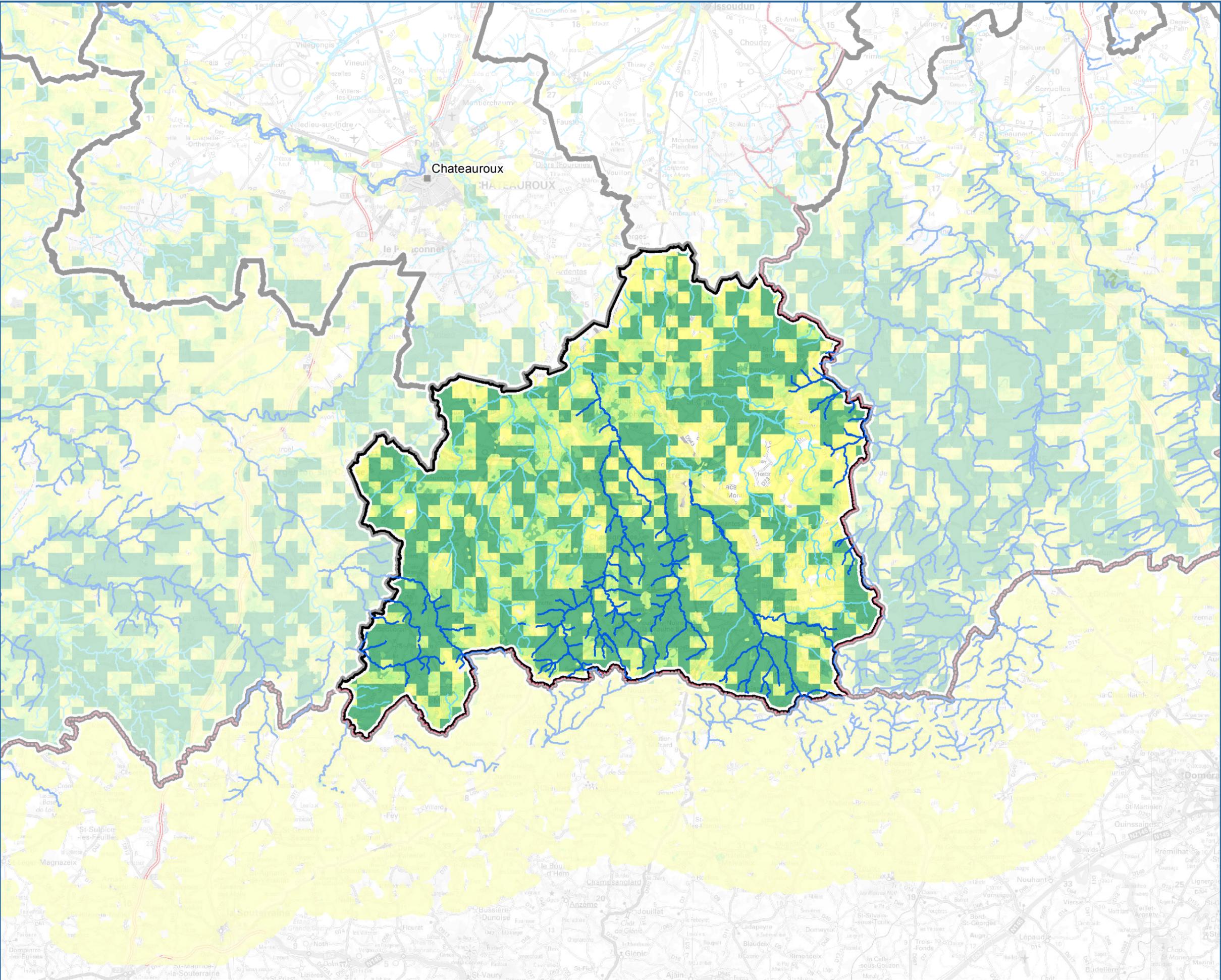
- Niveau 1 (yellow circle)
- Niveau 2 (light yellow circle)

**Intersections avec les infrastructures terrestres**

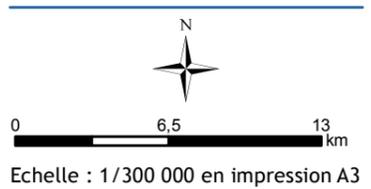
- Difficilement franchissables (red X)
- Moyennement franchissables (red cross)
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) (red square)
- Éléments fragmentants majeurs (red line)

Echelle : 1/300 000 en impression A3





- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours
- Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires**
- Réservoirs de biodiversité
- Fonctionnalité**
- Elevée
- Moyenne
- Faible



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - IGN Scan Régional®, GeoFla® et BD Topo®

